

DÉPARTEMENT  
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT  
TOULOUSE

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
CCAS-2025-02**

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-quatre et le 04 avril 2025 à 16 heures 00 minutes, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 31 mars 2025 sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : Mme CHAMINADE, Mme TOMAS, M OTAL, Mme ROSSIGNOL et Mme BERNEDE.

Etaient excusés : M MORILLON et Mme GAU.

**OBJET : Adoption du budget primitif du CCAS 2025**

Madame le Maire donne lecture aux membres du conseil d'administration des propositions budgétaires du CCAS pour l'exercice 2024 telles qu'elles figurent sur les documents qui leur ont été fournis.

Le conseil d'administration à l'**UNANIMITE** après en avoir délibéré :

**ADOPTÉ** le budget primitif 2025 du CCAS qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 15 875,01 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Maire, Sophie LAY



Membres en exercice :	08
Membres présents	06
Suffrages exprimés	06
Pour	06
Contre	00
Abstention	00